



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023



Présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle le mardi 30 mai 2023

Parents pour la déficience intellectuelle – PARDI

3958, rue Dandurand – Bureau 5

Montréal (Québec) H1X 1P7

Tél : 514 376-6644

pardi@pardi.quebec

www.pardi.quebec



Le présent rapport d'activités présente les diverses actions et projets menés par PARDI entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Mot de la présidente | 4 |
| Mot de la coordonnatrice | 5 |
| Qui sommes-nous : notre mission et notre vision | 7 |
| La vie démocratique | 9 |
| Le personnel | 12 |
| Le financement | 14 |
| Les membres | 16 |
| Ce que nous offrons | 19 |
| Les faits saillants de 2022-2023 | 27 |
| La visibilité | 39 |
| Représentation et concertation | 43 |



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le mois de mai, c'est le temps des bilans. C'est pour rendre compte du travail accompli que nous produisons ce rapport annuel et que nous tenons une assemblée générale. Ce que nous constatons, c'est que PARDI ne perd pas son temps.

Notre organisation a consacré beaucoup de temps à soutenir les familles dans leurs différentes démarches pour l'obtention de services, à faire connaître la situation de ces familles et à défendre leurs droits, une famille à la fois ou de façon collective. En lisant les pages qui suivent, vous serez surpris des multiples réalisations d'une si petite équipe.

Nous tenons à souligner notre participation importante aux travaux du groupe SOS DI Services publics que nous avons contribué à créer en 2019; SOS DI a fait un travail colossal lors de la dernière campagne électorale, il a rejoint un grand nombre de personnes par ses interventions sur les réseaux sociaux.

Soulignons que notre équipe s'est agrandie par l'embauche d'une personne contractuelle dont le mandat est déterminant pour l'existence de PARDI : augmenter le nombre de membres actifs et mobiliser les anciens comme les nouveaux membres dans des actions visant l'amélioration des conditions de vie des personnes qui ont une déficience intellectuelle et des familles de ces personnes, ce qui passe entre autres par des services de réadaptation qui se font de plus en plus minces.

Nous aurons beau continuer de faire des pieds et des mains pour obtenir des réponses aux besoins des personnes, notre poids est trop faible auprès des décideurs. Nous n'avons pas de rapport de force et nous sommes isolés. Nous constatons que d'autres secteurs du communautaire en arrachent. Les gens fonctionnent autrement; bon nombre s'organisent tout seuls, certains achètent leurs services. Ce n'est pas l'orientation que nous mettons de l'avant, aussi, devons-nous réfléchir à la suite.

Hélène Morin, présidente

MOT DE LA COORDONNATRICE



Notre système actuel de santé et services sociaux est aujourd'hui bien loin de l'intérêt réel envers les personnes vulnérables pourtant de plus en plus nombreuses, de la réponse juste à leurs besoins, de leur accès aux droits fondamentaux ou au bien commun. La Réforme actuellement envisagée avec le projet de loi 15 ne semble pas porteuse d'espoir pour faire mieux que la réorganisation des structures de 2015 qui devait, nous disait-on, permettre de rediriger des ressources attribuées au volet d'administration du réseau vers des services directs à la population. La réforme ne semble pas avoir apporté l'allègement attendu et le programme « Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme » n'a pas profité de retombées positives, ni dans les ressources mises à sa disposition ni dans le volume de services spécialisés que ses intervenants sont en mesure d'offrir. Cette diminution des services a un impact négatif énorme sur la qualité de vie, sur les perspectives d'avenir et sur l'intégration à l'école et en société des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Ce n'est pas la nouvelle gamme de services DI-TSA-DP qui va améliorer la situation. Et pendant ce temps-là, les parents, les familles et les proches doivent pallier les manques et répondre aux besoins par leurs propres moyens avec des conséquences indésirables et préjudiciables comme l'épuisement, l'exclusion, la détresse, l'appauvrissement, etc. Et que se passe-t-il pour toutes les personnes qui n'ont personne autour d'eux pour les accompagner dans ce désert de services et de soutien ?

Dans ce contexte, 2022-2023 fût **une année d'action et de lutte dans notre mission de défense des droits et soutien aux familles.**

Je profite de ce rapport d'activités pour réactiver le désir de s'allier tous et toutes ensemble pour revendiquer des meilleurs services et conditions de vie, une liberté de choix, le droit à la dignité et l'autodétermination.

MOT DE LA COORDONNATRICE



Il semble que plus personne n'a le temps de rien et surtout pas pour des engagements collectifs. Y aurait-il de nouvelles modalités de révoltes et de mobilisation efficaces à inventer? Et si dans l'attente de trouver on revenait à ce qui, historiquement, à toutes les époques, a fonctionné ?

En 2022-2023, PARDI a plus encore que jamais défendu vos droits. Vous pourrez découvrir dans ces pages les actions que nous avons menées à cet effet, les partenaires avec lesquels nous nous sommes associés et, cette année encore, notre étroite collaboration au sein de SOS DI SERVICES PUBLICS pour la réaffirmation du rôle central de l'état dans la définition et la dispensation des services en déficience intellectuelle.

Je terminerai par des remerciements :

Aux membres du conseil d'administration pour leur engagement sans failles et leur soutien de l'équipe de travail. À ma collègue Lyrvold, précieuse, c'est en équipe seulement que nous pouvons être forts dans nos actions au service de notre Mission. Merci à Amélie, qui a rejoint PARDI pour un mandat d'une année afin de soutenir la mobilisation et recruter de nouveaux membres. Une toute petite équipe qui en a mené large, même si on voudrait toujours faire mieux ou plus.

Quant à vous, cher(e)s membres, merci pour votre confiance. Nous espérons avoir pu vous aider cette année à la hauteur de vos besoins et que vous avez pu vous sentir moins seul(e)s face à l'immensité des obstacles et défis. Merci d'être notre inspiration au quotidien, vous nous avez donné beaucoup de force. Et il en fallait ! Et il en faudra! Merci pour tous les sourires partagés aussi dans nos échanges ce qui a permis de saupoudrer un peu de douceur sur nos indignations quotidiennes.

Delphine Ragon, coordonnatrice



QUI SOMMES-NOUS ?

PARDI regroupe depuis 1997 des parents ou proches responsables de personnes qui présentent une déficience intellectuelle sur l'île de Montréal.

MISSION

Promouvoir les intérêts et défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles et les accompagner dans ce sens.

VISION

Protéger et améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles.



Nos revendications

- ◇ Nous voulons l'**accès à des services**, adéquats répondant aux besoins des personnes ;
- ◇ Nous voulons des services publics **accessibles, gratuits et universels** ;
- ◇ Nous voulons le **respect et la dignité** accordés aux personnes et à leurs familles, comme à tout citoyen.

Cinq principaux moyens :

- ◇ Accompagner les familles dans leurs démarches auprès des dispensateurs de services ;
- ◇ Informer et outiller les familles des personnes ayant une déficience intellectuelle ;
- ◇ Représenter les familles auprès des différentes autorités concernées, notamment les CIUSSS, le gouvernement, les Centres de services scolaires, etc. et favoriser le partenariat en ce sens ;
- ◇ Sensibiliser les citoyens à la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle ;
- ◇ Développer le pouvoir d'agir des parents et des proches ;
- ◇ Participer aux lieux de concertation du milieu.

LA VIE DÉMOCRATIQUE



Membres du conseil d'administration

L'engagement du Conseil d'administration constitue une force au sein de PARDI. Leur présence engagée lors des rencontres du Conseil d'administration fait que le CA fut, cette année encore, d'un grand soutien auprès de l'équipe.

Les administratrices ont fait preuve d'une grande flexibilité et d'ouverture. Entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à 11 reprises.

En 2022 : les 19 avril, 10 mai, 25 mai, 21 juin, 13 septembre, 26 septembre, 24 octobre, 15 novembre et 13 décembre.

En 2023 : les 7 février et 14 mars.

Les parents et membres de l'Association peuvent assister aux réunions du Conseil d'administration. Ils doivent toutefois communiquer leurs intentions auprès des membres du personnel afin que leur présence soit inscrite à l'ordre du jour. Au cours de la période couvrant l'année financière 2022-2023, aucune demande n'a été formulée à cet effet.

Conseil exécutif

Hélène Morin, présidente
Isabelle Perrin, vice-présidente

Maria Ricciardi, trésorière
Beatriz Sifuentes, secrétaire *(du 26 mai 2022 au 13 décembre 2023)*

Administratrices

Danielle Gaudet
Claudine Millot-Stichelbout

Marie-Josée Dodier

LA VIE DÉMOCRATIQUE



Travaux du conseil d'administration

Cette année encore, les administratrices ont suivi plusieurs dossiers d'importance dans la gestion et consolidé la mission de l'Association.

Le Conseil d'administration de PARDI est uniquement composé de parents ou proches. Autant dire qu'il ne perd jamais de vue la mission de l'organisme et qu'il est un phare qui guide l'équipe terrain.

L'engagement du Conseil d'administration constitue une force au sein de PARDI



Ce rôle de guide, il l'a pleinement joué cette année, soutenant l'équipe dans l'identification des priorités quand tout pouvait parfois paraître prioritaire.

En étant particulièrement structurant, tout en faisant confiance aux décisions des employées, il a été vigilant au bien-être de toutes afin de maintenir la solidité de l'équipe en place, réduite au regard d'un poste non comblé, et garantir une qualité de vie au travail.

Les administratrices ont accompagné l'équipe dans le processus d'embauche d'une nouvelle ressource humaine temporaire sur un mandat précis de recrutement des membres et mobilisation. Un plan d'action de mobilisation a d'ailleurs été travaillé de concert avec le C.A.

Il s'est plus particulièrement assuré que l'équipe ne s'épuise pas au regard de la charge de travail.

LA VIE DÉMOCRATIQUE



Sur le plan de la défense des droits des familles et des personnes ayant une déficience intellectuelle, les membres du C.A ont poursuivi leur implication et renouvelée celle de PARDI au sein du comité organisateur de SOS DI SERVICES PUBLICS, convaincus qu'il importe qu'un camp de réflexion et de revendication se développe le plus rapidement possible afin de cerner les besoins des personnes qui présentent une DI et les services qu'elles requièrent et face à l'urgence d'agir.

Rappelons que SOS DI SERVICES PUBLICS est une organisation de promotion qui est née de l'initiative du regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle (RAPPADIM), de PARDI et du comité des usagers du CIUSSS du Centre -Sud -de -l'île - de -Montréal.

Bénévoles

**40 heures
de rencontre**

**Rencontres
régulières et
rencontres de
travail du comité
exécutif**



Le personnel et les locaux

Permanence

Au cours de l'année, l'équipe a été composée de 3 personnes ayant chacune à cœur la mission de PARDI :

Delphine Ragon, coordonnatrice

Lyrvold Alexandre, adjointe administrative

Amélie Durand-Labelle, agente de mobilisation *(depuis le 25 janvier 2023)*

Le 3 e poste n'a pu être comblé durant l'année malgré de nombreux affichages et nous avons choisi d'engager Amélie Durant-Labelle, une ressource contractuelle en travail autonome comme agente de mobilisation.

Locaux

Les locaux loués sont situés dans une bâtisse appartenant à la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) et donnent accès à une salle de réunion pour recevoir les participants aux ateliers et conférences organisés par PARDI à l'intention des familles. Ce choix de localisation permet également de côtoyer certains de nos partenaires qui occupent le même immeuble :

La SQDI, RANQ - Regroupement des Aidants Naturels du Québec, Naos jeunesse, Unis pour les petits, la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec, Action Autonomie, CooPERE, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec.

L'équipe est disponible durant l'année, à l'exception des jours fériés, du lundi au vendredi, entre 8h00 et 16h00



Cette année encore, l'équipe est restée partiellement en mode télétravail.



Formations

Les membres de l'équipe ont à cœur de participer à des formations pour parfaire leurs connaissances et de se maintenir à jour chacune dans leur domaine d'expertise, mais aussi d'acquérir des connaissances complémentaires qui les aideront dans leurs fonctions.

La charge de travail ne nous a pas permis d'en suivre beaucoup cette année, mais l'équipe a pu assister à certains événements ou quelques conférences :

- * **19 avril 2022** - Mise en place de carrefours socio-professionnels, L'Institut universitaire en déficience intellectuelle (DI) et en trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- * **26 mai 2022** - Formation sur le plan d'intervention, Comité des usagers du CRDITED de Montréal et PARDI (Lyrvold Alexandre)
- * **23 septembre 2022** - Conférences de l'Association québécoise des comités des usagers en DI-TSA (AQCUDITSA)
- * **5 décembre 2022** - Événement-Handicap et parentalité

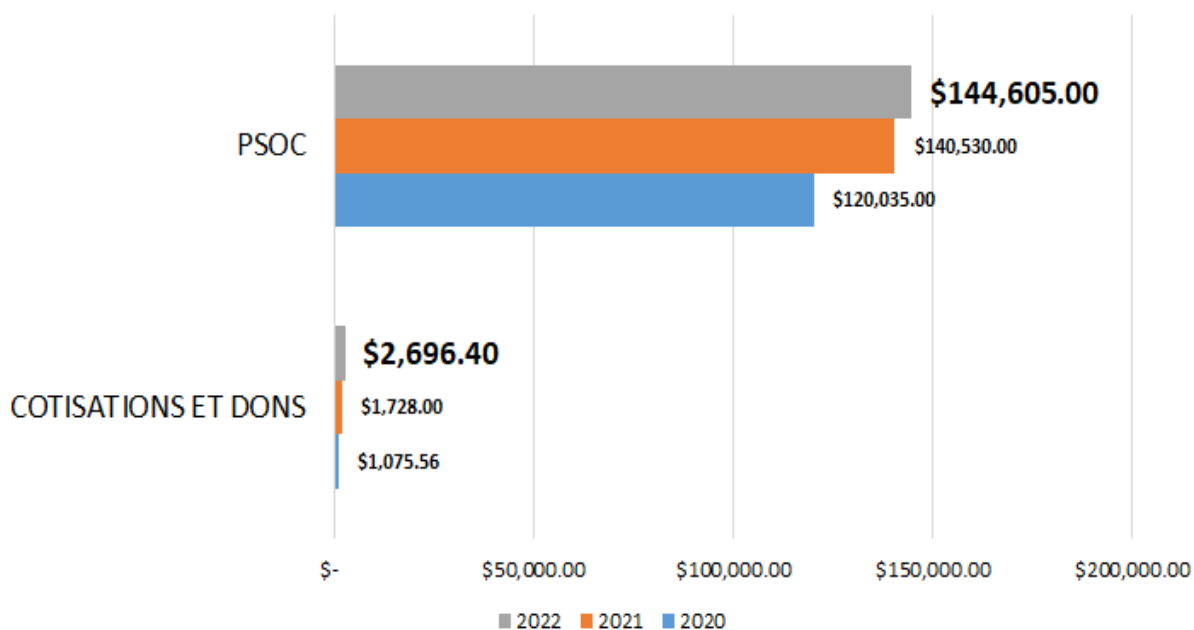


LE FINANCEMENT



Grâce aux allocations de développement et aux crédits consentis par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la région de Montréal et aux organismes communautaires, PARDI a bénéficié pour l'exercice financier 2022-2023 d'une subvention totale à la mission globale de **144 605 \$** dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Il s'agit de la reconduction de notre financement de l'an passé, soit **140 530 \$**, indexée à **2,9%**.



LE FINANCEMENT



Ce soutien financier assure notamment le fonctionnement et les coûts d'opération de l'Association. Il permet également la publication de l'Info-Parents, de même que l'organisation d'ateliers et de conférences à l'intention des proches de personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Ce financement a permis à l'Association de maintenir en poste une coordonnatrice sur une base de cinq jours par semaine (35h), ainsi qu'une adjointe administrative à raison de 20 heures par semaine.

Nous avons également engagé une ressource contractuelle pour un mandat spécifique d'un an, 3 jours par semaine, depuis janvier 2023.

PARDI a comme volonté de conserver ses membres actuels tout en essayant d'en recruter des nouveaux.

Pour être membre de PARDI, il faut payer une cotisation de 15\$.

Cette cotisation donne droit à des avantages, tel que :

- ⇒ Bénéficier des services d'accompagnement et de soutien ;
- ⇒ Participer aux activités gratuitement (conférences, cafés-rencontres, etc.) ;
- ⇒ Participer aux tirages ;
- ⇒ Droit de voter à l'assemblée générale annuelle ;
- ⇒ Faire partie du conseil d'administration ;
- ⇒ Recevoir le bulletin Info-Parents 4 fois par années, ainsi que de recevoir un message hebdomadaire réservé exclusivement aux membres. La cotisation annuelle n'a pas été augmentée depuis plusieurs années et est toujours de 15\$.

NOS MEMBRES



Nous offrons nos services à des familles ayant un enfant ou proche ayant une déficience intellectuelle, quel que soit son âge.

| | 2020-2021 | 2021-22 | 2022-23 |
|------------------------|-----------|---------|---------|
| Total des membres : | 605 | 594 | 596 |
| Membres à jour(actifs) | 37 | 40 | 45 |
| Nouveaux membres | 3 | 2 | 8 |

Remarques :

- ⇒ La diminution du membership observée entre 2020 et 2023 est dû au décès du proche/membre ou de la personne vivant avec une DI
- ⇒ Les nouveaux membres le sont devenus majoritairement suite à un besoin d'accompagnement
- ⇒ Les membres ne payent pas tous/toutes leur cotisation annuelle d'où le faible chiffre de membres à jour. Cependant nous desservons l'ensemble des membres.

NOS MEMBRES



Portrait de nos membres

PARDI offre des services à des familles ayant un enfant présentant une déficience intellectuelle, quel que soit son âge.

Les parents/proches - membres, qui ont en commun les mêmes caractéristiques familiales, représentent un ensemble hétérogène selon leur âge et celui de leur enfant.

Au 31 mars 2023, PARDI comptait 596 membres, dont 8 nouveaux. Les demandes que nous adressent les parents varient en fonction de l'âge de l'enfant et, par conséquent, de l'étape de la vie à laquelle il se situe.

Les thèmes les plus fréquents portent sur la scolarité, toutes les questions liées à l'hébergement, la Curatelle, l'organisation de la vie adulte, de l'emploi, des loisirs et de l'accès aux services et aux ressources dispo-

nibles, les pertes de service, les fermetures de dossier ou mise en vigie, le chèque emploi service. Cette année se sont ajoutés tous les enjeux liés au contexte sanitaire (manque de services, pertes de services, fermeture de dossiers, vaccination, déconditionnement). Les défis sont nombreux pour ces parents d'un enfant ayant une déficience intellectuelle, et ils ont besoin d'un fort soutien social.



En plus de toutes les autres responsabilités familiales, sociales et professionnelles qu'ils assurent, ils font face à des exigences additionnelles. Soucieux de maintenir leur équilibre familial, les parents s'impliquent énormément dans l'intégration sociale de leur enfant, mais également dans les soins et les services. De très nombreux parents disent être insatisfaits des services publics offerts et ont le sentiment d'être laissés à eux-mêmes. S'ajoute alors le défi pour ces parents de compenser le manque de soutien et de services du réseau et à chercher des solutions pour pallier aux problématiques engendrées par les coupures de services, l'attente de services ou la fin

NOS MEMBRES



d'épisodes de services. Les parents-membres de PARDI nous expriment, de façon générale, leurs préoccupations et difficultés, font état de leur épuisement et insécurité, et réitèrent leur besoin d'être orientés vers les ressources offertes par le réseau et leur désir de rencontrer d'autres familles devant relever les mêmes défis.

Ce sont des parents qui doivent se battre en permanence. Les parents de personnes présentant une déficience intellectuelle offrent à leur enfant un soutien qui s'échelonne souvent tout au long de leur vie. Ce rôle comporte son lot de fiertés, d'accomplissements, mais aussi de défis et d'embûches. Plusieurs études québécoises ont identifié des lacunes quant au



soutien offert aux familles (AQIS, 2000; Conseil de la famille et 13 de l'enfance, 2007; MSSS, 2001; OPHQ, 2009), notamment, en ce qui concerne la transmission d'informations sur les ressources disponibles.

Ces informations seraient souvent éparpillées et la recherche d'informations nécessiterait beaucoup de temps et d'efforts.

Plusieurs ressources demeurent ainsi méconnues des parents. D'autres apprennent tardivement l'existence d'un soutien, ce que plusieurs vivent avec amertume, frustration et découragement. De plus, le contexte de réforme des dernières années dans le réseau des services de santé et de services sociaux a fait en sorte que les ressources et les mandats des divers établissements ont beaucoup changé, ajoutant à la confusion.

Cette restructuration a également engendré de nombreuses interruptions de services et de roulement de personnel, brisant les canaux habituels de communication et les repères utilisés par les parents.

CE QUE NOUS OFFRONS



Écoute, référencement *Soutenir les parents*



Les parents ou proches d'une personne ayant une déficience intellectuelle peuvent en tout temps communiquer avec l'équipe de PARDI qui leur propose un service d'écoute, d'orientation et d'aide pour trouver l'information dont ils ont besoin. Le plus souvent, ce service est assuré par téléphone ou par courrier électronique.

PARDI est en lien avec des partenaires communautaires et des représentants des services publics et ce travail de collaboration lui permet de diriger les parents vers les ressources disponibles leurs droits et ceux de leur enfant.

Ce service permet aussi aux parents d'exposer leur réalité, d'exprimer leurs points d'inquiétude et leurs besoins, et d'obtenir des réponses à des questionnements litigieux à propos des services auxquels ils ont droit. L'objectif est d'apporter tout le soutien possible aux parents afin qu'ils puissent mieux faire valoir leurs droits et ceux de leur enfant.

Ensemble, avec et pour les familles !

CE QUE NOUS OFFRONS



Accompagnement VS soutien aux familles

À PARDI ce que nous appelons accompagnement c'est lorsqu'une situation nécessite un soutien plus accru qui nous amène à être présent aux côtés des familles dans des rencontres, à interpeller avec eux ou pour eux des établissements, des services juridiques etc. ou encore les aider dans des démarches, de plaintes par exemple mais pas seulement.

Les demandes ont couvert les domaines suivants :

- Coupure de services
- Scolarisation
- Hébergement
- Difficultés de communication établissement/famille
- Fermeture de dossier
- Mise en vigie
- Chèque emploi-service
- Plan d'intervention
- Répit

L'augmentation des demandes d'accompagnement observée l'an passé s'est maintenue. **57** accompagnements ont été effectués (45 en 2021-22 et 16 en 2020-21) et **12 familles ont été accompagnées** dans des rencontres. Il y a eu 30 rencontres en présence virtuelles (Zoom ou Team) ou dans les bureaux des établissements concernés, **3 rencontres en conférence téléphonique** et **24 interventions** de PARDI auprès des CIUSSS de Montréal et exceptionnellement 2 CIUSSS en région ou encore auprès de Centres de services scolaires, notamment.

CE QUE NOUS OFFRONS



Les familles nous ont fait part :

- ◆ Des répercussions de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux sur l'accès aux services (roulement important d'éducateurs ou travailleurs sociaux et, par conséquent, une perte de qualité des interventions, fermeture de dossiers, peur de perdre des services encore davantage) ;
- ◆ De problématiques en ressources d'hébergement;
- ◆ Des coupures et diminution de services. Beaucoup de familles nous ont fait part de la réduction de leurs services souvent justifiée par les coupures budgétaires, par des arguments cliniques questionnants ou pour permettre aux personnes sur les listes d'attente d'avoir enfin du service ;
- ◆ Du manque de soutien quant à l'élaboration d'un véritable projet de vie;
- ◆ De la difficulté à accéder à l'information sur les services et les ressources;
- ◆ Des coupures au niveau scolaire;
- ◆ De l'absence toujours actuelle du réseau de la santé et des services sociaux ;
- ◆ Du manque de soutien quant à l'élaboration d'un véritable projet de vie;
- ◆ De la difficulté à accéder à l'information sur les services et les ressources;
- ◆ Des coupures au niveau scolaire;
- ◆ De l'absence toujours actuelle du réseau de la santé et des services sociaux ;
- ◆ Les difficultés avec le programme du chèque emploi-services.
- ◆ Des enjeux actuels de la proche-aidance.



CE QUE NOUS OFFRONS



Les conférences, ateliers et cafés-rencontres

Informier pour préparer l'avenir

Outiller pour donner les moyens de mieux défendre ses droits



Le contexte dans le réseau, l'arrivée de nouveaux membres ou le changement des moments dans la vie des parents nous amènent à faire évoluer la programmation des thèmes abordés en conférences. Cette activité de PARDI est bien connue à la fois de nos membres, du réseau communautaire et de celui des services de santé et des services sociaux. Elle est très appréciée et demeure le moyen d'approcher de nouveaux membres.

Ces conférences sont gratuites et réservées principalement aux parents, mais elles sont parfois ouvertes aux intervenants. Les conférences sont animées par un.e conférencier.e expert.e de la thématique abordée, capable d'apporter une information la plus claire et précise possible et de répondre également aux questions des parents.

| DATE | ACTIVITÉ | PARTICIPATION |
|-------------------------------|---|---------------|
| 7 juin | Café-rencontre | 5 |
| 21, 29 novembre et 5 décembre | Atelier sur le modèle du processus de production du handicap (MPPH) | 20 |
| 22 mars | Formation sur le plan d'intervention et plan de services individuel | 13 |

CE QUE NOUS OFFRONS



Ces moments sont aussi pour les parents l'occasion d'échanger avec d'autres familles vivant les mêmes défis. Ces rencontres ont lieu de l'automne au printemps.

Notre programmation est transmise à nos partenaires du réseau communautaire et du réseau des services de santé et des services sociaux ainsi qu'aux établissements scolaires afin d'approcher le maximum de parents.

Chaque année, un sondage est réalisé auprès de nos membres afin, d'une part, d'améliorer ce service et, d'autre part, de recueillir leurs besoins pour adapter notre programmation aux choix de thèmes qu'ils auront exprimés.



Aborder des sujets qui préoccupent les parents

Info-Parents

Cette année encore, 4 Info-Parents ont été envoyés à **3090** membres, partenaires et collaborateurs confondus.

L'objectif du bulletin Info-Parents ?

- Maintenir le lien associatif avec nos membres
- Transmettre de l'information pertinente sur la déficience intellectuelle en général, sur les enjeux et dossiers
- Transmettre de l'information sur nos activités et de ce qui se passe dans le milieu communautaire comme dans celui de la défense des droits
- Offrir un espace d'expression des opinions des membres sur des sujets relatifs à leur vécu, les difficultés ou les bons coups de leur quotidien.

Je tiens à vous dire bravo pour l'excellent travail que vous faites par l'information et le soutien continu que vous nous apportez sans oublier la défense des droits qui demeure votre préoccupation constante.

Bravo pour le journal Info-Parents! Textes, opinions, renseignements : **Captivant.**

Un document très bien fait et très apprécié!!!!



[Consulter](#)



[Consulter](#)



[Consulter](#)



[Consulter](#)



Les Nouvelles de PARDI

En complément du bulletin, 6 publications « **Les Nouvelles de PARDI** » ont été envoyées au cours de l'année 2022- 2023.

L'infolettre permet de bien informer nos membres et nos partenaires sur des sujets importants et pertinents de l'actualité en déficience intellectuelle, sur les activités de l'organisme et les évènements du milieu.

Plus de 300 personnes reçoivent l'infolettre.

[Avril 2022](#)

[Juin 2022](#)

[Novembre 2022](#)

[Décembre 2022](#)

[Février 2023](#)

[Mars 2023](#)

Message aux membres



L'envoi du courriel hebdomadaire « **Message aux membres** » est un outil de communication important pour PARDI. Il donne la possibilité, entre autres, de prioriser les membres dans la transmission d'information sur l'actualité, les événements spéciaux du milieu, ainsi que les activités à venir.

Ce moyen de communication donne également à PARDI l'occasion d'encourager ses membres, de permettre de rester en lien, de les outiller, de proposer des tirages et de rappeler que l'équipe est présente pour eux. Cette année, 52 envois de courriels ont été faits.



Les activités socio-culturelles

PARDI travaille depuis des années à favoriser la participation des familles à des activités culturelles en encourageant ses familles membres à la pratique de telles activités. Les familles ayant un enfant vivant avec une déficience intellectuelle sont moins enclines à faire des sorties souvent pour des raisons financières ou de non adaptation des lieux.

L'objectif est, entre autres, de briser l'isolement des familles et provoquer des occasions de sorties enrichissantes, de qualité et qui font du bien.

Depuis la pandémie nous sommes donc centrés sur une proposition utile, parfois culturelle et toujours bienfaisante en organisant des tirages de cartes-cadeaux pour un spa, cinéma, l'épicerie Métro, pharmacie Jean-Coutu, cinéma et la librairie Renaud-Bray.



Le centre de documentation

Parmi les services offerts par PARDI se trouve le service de documentation. Depuis maintenant 6 ans, nous offrons à nos familles-membres la possibilité d'emprunter des ouvrages en lien avec la déficience intellectuelle ainsi que des jeux éducatifs.

Ce service est gratuit pour tous nos membres à jour de leur cotisation ainsi qu'à tous les membres de leur famille.

PARDI dispose d'un fonds de **181 ouvrages** :

- **Documentaires**
- **Romans**
- **Livres pour enfants**
- **Récits de vie**
- **Films**

LES FAITS SAILLANTS 2022-2023



La défense des droits en 2022-2023 pour PARDI ce fût aussi :

- ◇ Conditions d'accès et qualité des services : mobilisation pour dénoncer les coupures dans un contexte de réorganisation des services (nouvelle gamme de services)
- ◇ Amélioration des conditions de vie des personnes en DI : poursuite de la lutte et création en cours d'une plateforme de revendications
- ◇ Soutien à SOS DI Services publics
- ◇ Hébergement : Soutien aux familles et représentations
- ◇ Proche-Aidance : Implication sur la Table de concertation régionale en proche aidance de Montréal et actions reliées

«Le travail du PARDI est exceptionnel. On se sent moins seul.e.s dans nos luttes. Pour cela, un très grand merci :-))», membre de PARDI

«Le meilleur organisme que j'ai connue . Travaille avec coeur et sincérité, dévouement totale pour la cause des plus faibles et des personnes qui vivent des injustices», membre de PARDI

«Tout simplement , merci d être là. Vous faites une grande différence et bien besoins de votre expertise, expériences, présences, écoutes, soutiens...», membre de PARDI

«Entendre les belles voix des membres de l'équipe, me met la paix dans mon âme et esprit. Dans ce monde perturbateur et inséure qui nous met dans l'insécurité monétaire et manque de service hospitaliers et de tout! », membre de PARDI



Rapport sur l'état de l'organisation du travail dans notre organisme

En juillet 2021, à la demande de la présidente du conseil d'administration Hélène Morin, présidente de PARDI, l'Association a mandaté un consultant, Pierre Gaudreau, afin de dresser un état de l'organisation du travail de PARDI.

Ce mandat comportait deux objectifs :

1. Réaliser un état de situation de l'organisation du travail afin de voir comment sont déployées les ressources de l'organisme dans la réalisation de la mission;
2. Élaborer des propositions afin de maximiser les ressources de l'organisme au niveau de l'organisation du travail, des mandats et responsabilités des salariées. Ce mandat a été réalisé dans un échéancier de travail s'échelonnant de juillet à octobre et le rapport a été produit le 15 octobre 2021.

Des constats généraux sur PARDI, sa mission, son action :

Constat 1 : Une mission claire

Constat 2 : Un membrariat important à renouveler et à rajeunir

Constat 3 : Une forte activité en communication

Constat 4 : Des implications très importantes

Le rapport faisait état également des différents enjeux, internes et externes, pour en arriver sur des propositions pour l'organisation du travail, au service de l'action et de la mission. Cette réflexion s'est poursuivie toute au long de l'année 2022-2023 et a donné lieu à l'embauche d'une ressource contractuelle avec un mandat de mobilisation et recrutement de nouveaux membres.

LES FAITS SAILLANTS 2022-2023



Plan d'action mobilisation

Le plan comporte six axes soit partenariat actuel, partenariat scolaire, partenariats nouveaux, membres, communication et représentation et mobilisation.

Le plan d'action suivant vise à répondre principalement à un constat clairement établi par le rapport mentionné ci-dessus ainsi que par le conseil d'administration et les employés de PARDI. Soit, le renouvellement des membres n'étant plus actifs, le recrutement de nouveaux membres et la mobilisation de ceux-ci.

Plus précisément les moyens inscrits au plan d'action visent à atteindre les cibles suivantes :

- 1. Inscription de 50 nouveaux membres au PARDI**
- 2. Augmentation du nombre de pourcentage des participants à nos activités**
- 3. Obtenir 10 personnes de plus participant à l'AGA que l'année dernière**
- 4. Atteindre au total 50 membres en règle (ayant payé leur cotisation annuelle)**

De plus, il est à noter que de nouveaux partenariats avec les organismes à la famille, les équipes d'évaluation des hôpitaux pour enfants au niveau du développement ainsi que les centres de pédiatrie sociale sont visés par ce plan d'action. Pour répondre aux cibles visées, nous croyons qu'il est important d'augmenter la visibilité de PARDI et qu'il puisse être reconnu pour son expertise ainsi que comme partenaire essentiel et ce dès l'annonce diagnostique et tout au long du parcours de vie de la personne ayant une déficience intellectuelle.



Nouveauté en 2023

Représentations et sensibilisation en collaboration avec Autisme Montréal

PARDI à été contacté par Marie-Ève Boisvert, professeure à la faculté en sciences de l'éducation de l'UDM (Département de psychopédagogie et d'andragogie) afin de sensibiliser les futurs enseignants et enseignantes qui se destinent à travailler auprès d'élèves à besoins particuliers à la réalité des familles des personnes ayant une DI et/ou un TSA.

Nous nous sommes donc associés avec notre partenaire Autisme Montréal afin de donner deux ateliers à deux groupes d'étudiant.es en octobre 2022.

Suite à cela, c'est Andréa Lavigne, chargée de cours à l'UQAM au département d'éducation et formations spécialisées qui nous a fait la même demande pour donner un atelier qui a eu lieu le 13 mars.

Objectifs de ces rencontres

- ⇒ Sensibiliser les futur.es enseignant.es au parcours des familles et obstacles qu'elles traversent à partir d'un graphique élaboré par Autisme Montréal
- ⇒ Exprimer les attentes et besoins des familles durant le parcours scolaire
- ⇒ Expliciter les enjeux du milieu scolaire (classe spécialisées et écoles adaptées)
- ⇒ Contribuer à mieux outiller les futur.es professionnel.es

LES FAITS SAILLANTS 2022-2023



2^e édition de l'ascension du sommet du Mont-Royal



L'équipe de PARDI participait à une marche sur le Mont-Royal organisée par l'organisme Sans Oublier le Sourire, « *Mon second sommet* » dans le cadre du projet Ensemble en forme.

Événement riche en énergie et en authenticité que nous sommes ressorties de cette merveilleuse journée !



MOBILISATION



« Engagez-vous pour le communautaire »

29 septembre 2022
Coup de sifflet pour la CAQ

Dans le cadre de la campagne électorale, l'équipe de PARDI était à la manifestation nationale à Montréal, « *Engagez-vous pour le filet social* ». Ensemble, le milieu communautaire et ses membres étaient dans la rue pour demander aux partis politiques de s'engager pour le filet social, réinvestir dans les programmes sociaux et les services publics, pour la justice fiscale et la justice sociale. Plus de 2000 personnes issues de centaines d'organismes communautaires y étaient pour réclamer des engagements pour le filet social.



Mise sur pied en 2016, cette campagne unit des groupes de divers secteurs afin de **revendiquer une meilleure reconnaissance, un respect pour l'autonomie et un rehaussement du financement des organismes communautaires autonomes du Québec**. Elle appelle également à **un réinvestissement massif dans les services publics et des programmes sociaux en plus de promouvoir la justice sociale et le respect des droits**.

Participation à l'envoi massif de « Décrets communautaires » au gouvernement. Dépôt collectif le 2 février 2023



SOS DI Services publics : Implication et coordination de PARDI



**Pour des services publics de
qualité, accessibles, universels et gratuits**

Il importe qu'un champ de réflexion et de revendications se développe le plus rapidement possible afin de cerner les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle et les services qu'elles requièrent.

C'est pourquoi PARDI s'est, dès le début et cette année encore, très activement impliqué au sein de SOS DI SERVICES PUBLICS qui entend y contribuer en proposant un ensemble de réformes qu'il porte à l'attention de tous ceux et celles qui sont concernés par les besoins de ces personnes.

Considérant la détérioration des services publics, le temps est venu de réaffirmer le droit des personnes qui ont une déficience intellectuelle d'accéder à des services publics de qualité, accessibles, universels et gratuits. Une réforme majeure des services dédiés à ces personnes et à leurs familles s'impose. Pour y parvenir, il est important de donner suite

aux deux ouvrages publiés en 2018 et 2019 par le Regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal (RPPADIM) dont l'un comporte une plateforme de plus de 50 propositions de réforme.

SOS DI SERVICES PUBLICS est né de cette nécessité et de l'ambition de porter ces revendications. Même s'il entend privilégier la voix des parents et de promouvoir les positions avancées dans les documents mentionnés précédemment, SOS DI SERVICES PUBLICS demeure un organisme ouvert à tous ceux et celles qui se sentent concernés par la problématique des services aux personnes qui ont une déficience intellectuelle.



Cette année encore, PARDI a pris la coordination de SOS DI SERVICES PUBLICS et, comme les années précédentes, fait partie du comité de coordination composé actuellement de parents.

Nous sommes également impliqués dans la rédaction du bulletin.



Pour des services publics de qualité en déficience intellectuelle

Volume 3
Numéro 3
Septembre 2022

ÉDITION SPÉCIALE : CAMPAGNE ÉLECTORALE

La SQDI vient de mettre en ligne ses nouvelles *Orientations et demandes* afin d'alimenter la discussion lors de la présente campagne électorale. Par le ton et le contenu, ces nouvelles orientations diffèrent substantiellement des positions antérieures de la Société et nous interpellent fortement. On y voit un appel à la multiplication des services communautaires au détriment des services publics. Or, notre conviction est que seulement le réseau public est en mesure de répondre adéquatement aux besoins des personnes qui ont une déficience intellectuelle et à ceux de leurs familles à la condition que celui-ci soit radicalement transformé.

De notre côté, les changements que nous proposons en vue des élections du 3 octobre 2022 montrent le chemin à suivre pour une meilleure qualité de service. En comparaison, que nous offrent les partis politiques pour répondre aux besoins de la population? Sont-ils en mesure de relever les défis que l'urgence des besoins impose?

Enfin, nous croyons que la mobilisation est plus nécessaire que jamais. L'entrevue que nous avons menée avec Mathieu Francoeur, ex-coordonnateur du Mouvement PHAS, en témoigne. Et c'est à cette tâche que SOS DI SERVICES PUBLICS consacre ses énergies.



MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION 2022-2023

Pierre Berger, parents

Annie Bernier

Marcel Faulkner, parents

Charles Lafrenière, parents

Isabelle Perrin (Comité des usagers du CRDITED de Montréal)

Delphine Ragon (PARDI)

Lucille Richard, parents

Le comité se rencontre aux 3 semaines.



Actions de PARDI avec SOS DI SERVICES PUBLICS en 2022-2023 :

Intervention durant la campagne électorale

Consultation sur notre plateforme électorale

Notre plateforme de revendications a été proposée à la discussion dans le cadre d'une série de trois ateliers menés en mode virtuel. Ces rencontres eurent lieu les 5, 7 et 12 avril 2022. Le premier atelier portait sur le rôle de l'État dans la définition et la prestation de services. Le deuxième a abordé l'offre de services, tandis que le troisième s'est attardé sur les nouveaux paramètres des services offerts.

Chaque atelier comportait une série de sous-thèmes et se terminait sur la nécessité de refonder le réseau. Ainsi, les droits de personnes handicapées, les services privés et communautaires, l'absence de démocratie dans le réseau, le financement et l'efficacité de l'organisation des services ont été traités dans le premier atelier qui portait sur le rôle de l'État dans la définition et

la prestation de services. Le deuxième atelier sur l'offre de services a permis d'aborder les mesures de soutien aux familles, les services de stimulation précoce, les services résidentiels, socioprofessionnels, d'activités en centre de jour et la continuité des services. Le troisième atelier sur les nouveaux paramètres de l'offre de services a traité des obstacles à l'admission aux services, les délais d'attente et le flux des usagers dans un système de plus en plus centré sur le quantitatif. Le plan d'intervention, l'épisode de service, le plan de service et la mise en vigie ont aussi été abordés dans cet atelier.

Production et présentation de vignettes sur notre page Facebook

En partant notamment des réponses au questionnaire que nous avons administré l'an passé et de notre plateforme de revendications, une quarantaine de vignettes ont été produites. Elles ont été présentées sur notre page Facebook.





Production et présentation de vidéos sur notre page Facebook

Certaines de ces vignettes étaient accompagnées d'un court vidéo qui en reprenait le thème sur un mode plus dynamique. Ainsi, une quinzaine de vidéos ont été produits.



Organisation d'un débat durant la campagne électorale entre les partis politiques

En vue de la campagne électorale, SOS-DI SERVICES PUBLICS a organisé un débat pour permettre aux partis politiques de faire connaître leurs intentions concernant certains enjeux relatifs aux services destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme et leurs proches. M. Mathieu Gratton, représentant du Parti Libéral du Québec, Mme Sandrine Michon, représentante du Parti Québécois et M. Benjamin Gingras, représentant de Québec Solidaire ont bien voulu participer à cet exercice.

Cette tribune a pris la forme d'une table d'échange en mode Webinaire où chaque parti présentait son positionnement par rapport aux préoccupations de SOS-DI SERVICES PUBLICS. Celui-ci s'est tenu le 14 septembre 2022 en après-midi.

L'auditoire était composé principalement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle et de représentants associatifs du milieu de la déficience intellectuelle et des troubles du spectre de l'autisme (DI-TSA).





Rencontre avec le ministre délégué à la santé et aux services sociaux

Ne pouvant participer au débat politique que nous avons organisé, monsieur Lionel Carmant, ministre délégué à la santé et aux services sociaux, nous a proposé de le rencontrer afin d'échanger sur les principaux enjeux soulevés dans votre document Élections 2022.

Cette rencontre a eu lieu le 19 septembre et monsieur Carmant était accompagné de la députée sortante et candidate de la CAQ dans Soulanges, madame Marilyne Picard.

Relance auprès du premier ministre 2.7.

Une lettre a été adressée au premier ministre pour lui rappeler les articles publiés dans les médias et la situation critique de l'hébergement, ce qui certains observateurs ont appelé le modèle brisé. La lettre était accompagnée d'une offre de collaboration de notre part pour envisager avec les autorités concernées des solutions possibles.

Site internet de SOS DI SERVICES PUBLICS

www.sosdiservicespublics.org/



Pour une « Re » Connaissance du vieillissement des adultes ayant une déficience intellectuelle



Ce projet, porté par l'organisme Sans Oublier le Sourire, en est à sa deuxième année et PAR DI y est très impliqué depuis le début.

Il s'agit d'une initiative intersectorielle qui rallie le milieu de la recherche, du réseau et des organismes communautaires pour la réalisation d'un coffre à outils, rejoignant les 4 axes du projet :

- Programmation ;
- Sensibilisation/promotion ;
- Concertation ;
- Recherche.

C'est précisément pour rejoindre les objectifs liés à la concertation et à la sensibilisation/promotion que PAR DI s'implique.

Nous souhaitons faire valoir les besoins importants pour sensibiliser le réseau de la santé à la reconnaissance d'une transition et à un accès juste et accessible aux soins de santé pour la population ayant une déficience intellectuelle et/ou un TSA. PAR DI a participé activement à ce projet.



VISIBILITÉ



Le site internet

WWW.PARDI.QUEBEC

En plus d'une visibilité, le site internet de PARDI assure une crédibilité à l'organisme. Modernisé il y a deux ans, le site internet est mis à jour régulièrement afin de renseigner les membres, partenaires et le grand public sur les services offerts, la programmation et la défense des droits en déficience intellectuelle. Les non-membres peuvent facilement contacter l'organisme pour obtenir de l'information.

Plan de communication

Notre plan de communication 2020-2023 est resté un guide des actions de PARDI cette année. Nous avons choisi de nous concentrer sur 8 objectifs :

1. Créer l'image de PARDI : mieux faire connaître l'organisme et sa mission, la rendre plus visible et plus crédible
2. Augmenter le nombre de membres
3. Attirer des parents-membres plus jeunes
4. Réactiver les membres inactifs
5. Inciter, susciter et être proactif dans les interactions, les échanges et la participation avec les membres ; créer un sentiment de communauté autour de PARDI
6. Être plus proactif dans la promotion des droits et dans l'information dispensée aux familles
7. Développer et diversifier le partenariat avec les autres organismes
8. Renforcer les actions, faire davantage d'analyse politique.



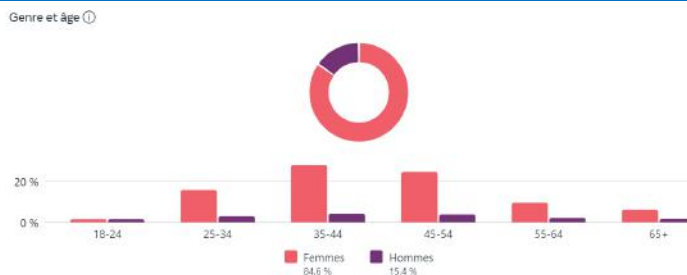
Facebook



16,6%

Couverture de nos publications sur Facebook du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

60% des abonnés de notre page Facebook sont des femmes entre 35 et 54 ans

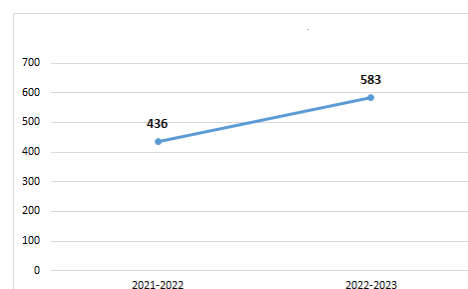


Au cours de l'année 2022-2023, nous avons atteint plus de **2667 abonnés** sur Facebook. PARDI diffuse et relaie de l'information en lien avec la défense des droits et la déficience intellectuelle ainsi que du contenu informatif et de sensibilisation. Il est aussi possible pour les personnes de communiquer rapidement avec nous via Messenger.

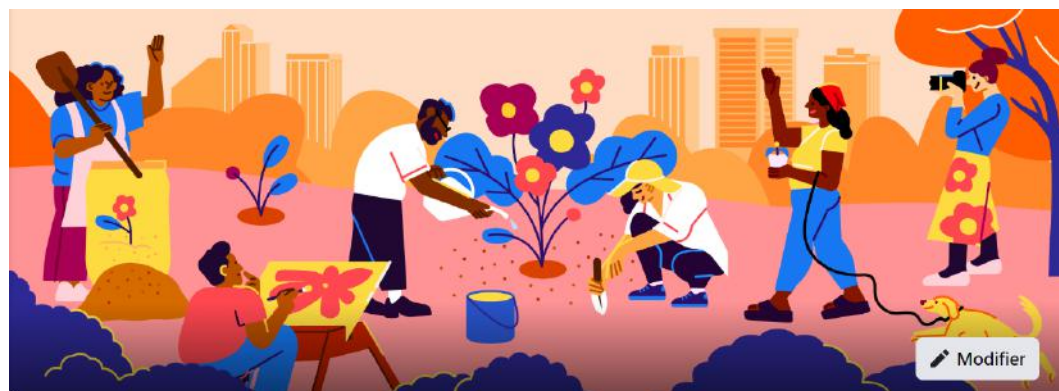
Groupe privé sur Facebook

583 membres

En constante progression !



Il y a trois ans, lors d'un des cafés-rencontres que nous organisons à PARDI, les parents présents ont exprimé leur besoin d'être en lien avec des personnes qui vivent les mêmes enjeux afin de s'inspirer des expériences de chacun, d'avoir et de donner des conseils issus de leur vécu et également de se mobiliser collectivement. Nous avons alors discuté de différentes modalités et l'idée d'une plateforme avait été évoquée.



Parents pour la déficience intellectuelle



+ Inviter

Peur des représailles, pas nécessairement l'envie de s'exposer publiquement, crainte du jugement sont trois des enjeux souvent soulevés par les parents et proches lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur leur réalité. La formule d'un groupe Facebook nous a semblé pouvoir répondre à ces besoins. Parents pour la déficience intellectuelle est un groupe privé dont on ne peut devenir membre que sur acceptation de PARDI, qui l'administre. Les publications ne sont visibles que par les membres du groupe. Chaque membre peut "liker" et commenter les publications, pas de partage possible. PARDI s'assure qu'il n'y a pas de publication déplacée ou d'interactions problématiques. Nous voyons ce groupe comme un moyen d'action de plus pour soutenir les familles et proches, renforcer l'esprit communautaire, diffuser de manière plus large et à plus de parents et proches de personnes ayant une déficience intellectuelle l'information, les actions, l'importance de la défense de leurs droits. C'est aussi pour nous un outil supplémentaire de mobilisation collective. Le groupe est très actif et les familles l'ont vraiment investi. [Pour joindre le groupe.](#)

PARDI DANS LES MÉDIAS



PARDI se fait entendre !

Rédaction d'une lettre ouverte de SOS DI SERVICES PUBLICS, dont fait partie PARDI :

Radio-Canada : [Autisme : des parents déplorent « l'abandon » du système public québécois](#) (12 septembre 2022) ;

Entrevues accordées par la coordonnatrice, Delphine Ragon et Marcel Faulkner :

Émission les Capés sur CKIA : [Entrevue radio](#) à 18:20 min de l'émission (15 octobre 2022)

Émission les Capés sur CKIA : [Entrevue radio](#) à 30 min de l'émission (5 octobre 2022)

CETTE SEMAINE À L'ÉMISSION "LES CAPÉS"

Monique Boniewski, Directrice générale chez ACSM - Association canadienne pour la santé mentale - Filiale de Québec

Marcel Faulkner, membre du comité de coordination de SOS DI service public

Delphine Ragon, coordonnatrice du PARDI

REPRÉSENTATION ET CONCERTATION



La défense des droits et la promotion des intérêts des personnes ayant une DI pour une association comme la nôtre passent nécessairement par l'affiliation à des regroupements qui ont également le même mandat.

Différentes actions menées par PARDI se font aussi en soutien ou en collaboration avec d'autres organismes concernés par les problématiques de la déficience intellectuelle. PARDI adhère en effet à de nombreux réseaux pour réussir à atteindre ses objectifs.

Nous participons à plusieurs tables de concertation ou comités concernés par l'intégration sociale des personnes ayant une DI. Ce sont des lieux d'échanges et de collaboration qui ont tous pour objectif commun de favoriser la concertation entre organismes montréalais, de débattre de sujets relatifs à l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle ou au transport des personnes ayant une DI, de faire des recommandations et de concentrer les forces de revendications des organismes.



Le partenariat, une complémentarité indispensable !

Nos implications



| <u>Tables de concertation</u> | Secteur d'intervention |
|---|--|
| Table régionale de concertation proche-aidance Montréal (TRCPAM) | Accès aux services |
| Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI) <ul style="list-style-type: none"> • Comité entre les organismes communautaires et les 5 CIUSSS • Comité responsabilité RSSS/OC | Défense des droits Accès aux services |
| Solidarité de parents de personnes handicapées (SPPH) <ul style="list-style-type: none"> • Comité soutien à la famille de l'organisme | Défense des droits |
| Table transport du RUTA | Transport et défense des droits |
| Proche aidance Québec <ul style="list-style-type: none"> • Comité crédit d'impôt pour proche aidant | Défense des droits |
| Société Québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) <ul style="list-style-type: none"> • Participation active aux consultations afin de mettre à jour ses orientations • Participation à deux groupes de travail | Défense des droits |
| SOS DI SERVICES PUBLICS <ul style="list-style-type: none"> • Co-coordination et participation au comité de coordination | Accès aux services |



PARDI, nous accordons une place importante au partenariat qui est indispensable à la réalisation de notre mission.

Pour nous, travailler ensemble :

ACCROÎT LA CRÉDIBILITÉ ET L'IMPACT

Collaborer c'est avoir une plus grande portée, plus de rayonnement et un pouvoir d'influence qui se manifeste davantage. Grâce à l'augmentation des moyens et des forces présentes, cela procure une multiplication des effets. Le travail conjoint engendre généralement des projets plus solides et qui répondent mieux aux besoins du milieu. Le pouvoir d'agir collectif est ainsi bonifié.

ÉLARGIT LES RÉSEAUX

En collaborant, un renforcement du filet social se met en œuvre. Cela optimise et structure le réseau de par une meilleure solidarité qui se tisse. Cela permet également de briser l'isolement et de travailler davantage vers des objectifs communs.

DIVERSIFIE LES ACTIONS ET LES SAVOIRS

En réunissant divers acteurs, on crée une richesse de moyens d'action et un accroissement de l'intelligence collective. Cela encourage également la démystification de « l'autre » et l'abolition de certains préjugés. Les savoirs ainsi créés prennent appui sur des compétences variées, et favorisent des apprentissages qui viennent enrichir l'ensemble des participants et des organismes.

ENGENDRE DES STRATÉGIES COMMUNES

Collaborer c'est aussi se répartir la charge de travail. Cela procure un dynamisme, accroît la volonté de résoudre certains défis. Un autre effet bénéfique est la diminution du travail en silo et de certains dédoublements car l'échange est ici encouragé pour établir des stratégies communes au service de notre mission, notre action et nos membres.



Pour toutes ces raisons, nous remercions....

SOS DI SERVICES PUBLICS, le RUTA, Sans Oublier le Sourire (SOS), le comité des usagers du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île de -Montréal, le Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI), la Société québécoise pour la déficience intellectuelle (SQDI), l'AMDI, la Corporation l'Espoir, Solidarité de Parents (SPPH), Autisme Montréal, le Regroupement de la Trisomie 21, La Gang à Rambrou, Le Mouvement des Personnes d'Abord, Proche Aidance Quebec, Rêvanous, Le RAANM (Regroupement des aidants naturels du Québec, la TRCPAM (Table de concertation régionale proche-aidance Montréal), ainsi que l'ensemble des organismes travaillant pour la déficience intellectuelle.

Merci